Pôle d'innovation régénérative

PORTER LA VOIX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ

AGISSANT POUR LA NATURE

COP17 / CP-MOP 12 / NP-MOP 6

EREVAN ARMÉNIE

OCTOBRE 2026



CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL

Adopté lors de la COP15, comprend 23 cibles internationales pour 2030



LA COP17 SUR LA BIODIVERSITÉ : UN RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL POUR ACCÉLÉRER LA RÉGÉNÉRATION DES TERRITOIRES

La 17e Conférence des Parties (COP17) à la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue à Erevan, en Arménie, du 19 au 30 octobre 2026, a constitué un rendez-vous déterminant pour faire progresser les engagements internationaux en matière de protection et de restauration de la biodiversité. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté en 2022 lors de la COP15, qui établit une feuille de route commune pour enrayer et inverser la perte de biodiversité d'ici 2030.

À quatre ans de cette échéance, un constat s'impose : malgré les engagements pris par les gouvernements, la mise en œuvre demeure insuffisante et les résultats sur le terrain doivent s'accélérer. Le défi ne consiste plus uniquement à définir des objectifs de conservation, mais à mobiliser les acteurs, les connaissances, les ressources et les capacités nécessaires pour transformer ces engagements en actions concrètes et mesurables.

Les échanges de la COP17 ont notamment mis en évidence plusieurs conditions essentielles à cette transformation :

- intégrer la biodiversité dans les décisions économiques et les modèles de développement;
- renforcer le financement des initiatives;
- reconnaître la contribution des peuples autochtones et des communautés locales;
- valoriser les connaissances scientifiques et traditionnelles;
- développer des mécanismes permettant de mesurer les effets réels des interventions sur les écosystèmes et le bien-être des populations.

Un autre enseignement important concerne le rôle des territoires dans l'atteinte des objectifs mondiaux. Les engagements internationaux ne peuvent produire leurs effets sans une mobilisation à l'échelle locale et régionale. Les territoires constituent des espaces privilégiés pour expérimenter de nouvelles approches, faire converger les expertises, adapter les solutions aux réalités du milieu et documenter les apprentissages afin de favoriser leur transfert vers d'autres régions.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présence du Pôle d'innovation régénérative en Abitibi-Témiscamingue, accompagné de sa délégation régionale à la COP17. Cette deuxième participation visait à faire connaître les particularités et les forces de l'Abitibi-Témiscamingue, à établir des liens avec des acteurs internationaux et à positionner la région et le Pôle IR comme un territoire ressource d'expérimentation en matière d'innovation et de régénération.

Région de ressources naturelles, l'Abitibi-Témiscamingue possède des caractéristiques distinctives qui lui permettent de contribuer à ces réflexions : la richesse de ses écosystèmes forestiers et aquatiques, la richesse de son sous-sol, ses ressources en eau, ses milieux naturels, la présence des Anicinabek et de savoirs ancestraux, ses institutions de recherche ainsi que ses secteurs économiques structurants, notamment les mines, la foresterie, l'agriculture et le tourisme. Le Pôle IR souhaite précisément faire converger ces forces et ces connaissances pour soutenir des initiatives qui dépassent la seule réduction des impacts environnementaux. Son approche vise à faire émerger des solutions et des projets capables de générer des effets positifs nets sur la biodiversité, le bien-être des communautés et la vitalité et l'attractivité touristique et faire rayonner les initiatives existantes à l'échelle régionale.

La participation à la COP17 représente ainsi une occasion de mettre en dialogue les ambitions internationales et les réalités régionales, de faire rayonner les initiatives d'ici et de s'inspirer d'expériences menées ailleurs dans le monde. Elle permet également de consolider des collaborations et de nourrir une démarche collective fondée sur l'expérimentation, la documentation des résultats et le partage des connaissances.

L'un des grands enseignements de la COP17 est que la régénération de la biodiversité ne se décrète pas uniquement à l'échelle internationale : elle se construit dans les territoires, par la collaboration, l'innovation et la capacité collective de transformer nos façons de développer, d'habiter et de prendre soin de nos milieux de vie. C'est dans cette contribution que l'Abitibi-Témiscamingue souhaite inscrire sa présence et son engagement jusqu'en 2030.



LIGNE DU TEMPS – CAP SUR 2030 : PARTICIPATION DU PÔLE D'INNOVATION RÉGÉNÉRATIVE AUX COP SUR LA BIODIVERSITÉ

2022
COP15 de Kunming à Montréal au Canada*

Adoption du Cadre mondial de la biodiversité

2024
COP16 à Cali en Colombie

Mise en œuvre du Cadre : financement, suivi et mobilisation des acteurs

2026
COP17 à Erevan en Arménie

Accélération de l'action et suivi des engagements

2028
COP18 à Quito en Équateur

Poursuite de la mise en œuvre et évaluation des progrès

2030
COP19 à déterminer

Bilan mondial et évaluation de l'atteinte des cibles

2050
COP à déterminer

Horizon du Cadre mondial de la biodiversité - vision d'un monde en harmonie avec la nature

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Participation

Lancement d'un **Pôle en tourisme régénératif** et signature d'une entente-cadre de partenariat avec la Ville de Cali, ouvrant la voie à la poursuite des échanges et au développement d'une collaboration internationale autour du tourisme responsable, de la biodiversité et de l'innovation régénérative.

Positionnement du **Pôle d'innovation régénérative (multisectoriel)** et de l'Abitibi-Témiscamingue comme territoire ressource engagé dans la régénération, pouvant contribuer aux réflexions et dialogues internationaux sur la biodiversité et le bien-être des communautés.
Participation à deux panels scientifiques et réalisation de quatre présentations
Lancement du rapport du CED ***Agir pour la nature: Un panorama mondial d'approche novatrice de régénération territoriale,*** réalisé en collaboration avec le Pôle IR.

Accroissement de la délégation régionale, coordonnée par le Pôle d'innovation régénérative et accompagnée par le CED, afin de faire rayonner les initiatives régénératives de l'Abitibi-Témiscamingue, de démontrer leur contribution concrète à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et de positionner notre région ressource comme modèle mondial de régénération territoriale.

* Initialement prévue à Kunming, en Chine, en octobre 2020, la COP15 a été reportée à plusieurs reprises en raison de la pandémie de COVID-19. En décembre 2022, elle s'est finalement tenue à Montréal, au Canada, où se trouve le siège du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. La Chine a toutefois conservé la présidence de cette conférence internationale.

La COP15 de Montréal a marqué un tournant dans les efforts internationaux pour protéger la biodiversité. Après près de quatre années de négociations, les représentants de 188 gouvernements ont adopté, le 19 décembre 2022, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, une entente historique qui établit une feuille de route commune pour freiner et inverser la perte de biodiversité à l'échelle mondiale.

- 4 objectifs mondiaux à l'horizon 2050 pour préserver les écosystèmes, protéger les espèces, assurer une utilisation durable de la biodiversité et mobiliser les ressources nécessaires.
- 23 cibles à atteindre d'ici 2030, dont la cible phare de protéger et conserver 30 % des terres et des eaux de la planète.
- La restauration de 30 % des écosystèmes dégradés d'ici 2030.
- La mobilisation de ressources financières pour soutenir la conservation de la biodiversité, particulièrement dans les pays en développement.
- Une reconnaissance accrue du rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans la conservation et la gestion des territoires.

DÉLÉGATION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le Pôle d'innovation régénérative tient à remercier chaleureusement son précieux partenaire, le Centre mondial d'excellence des destinations pour l'organisation de notre présence et nos prises de parole à ce rendez-vous international d'envergure.

- François Bédard, directeur général

Composition de la délégation régionale :

- Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et président du Pôle d'innovation régénérative et
- Guillaume Travert, directeur du développement et de l'innovation chez Tourisme Abitibi-Témiscamingue et vice-président du Pôle d'innovation régénérative
- France Lemire, directrice générale du Pôle d'innovation régénérative
- Anick Lavoie, présidente du Collectif Territoire
- Geneviève Aubry, directrice générale du Collectif Territoire
- Martin Lessard, directeur général du MTLAB, partenaire en innovation du Pôle d'innovation régénérative

Était aussi présents de l'Abitibi-Témiscamingue :

- Jonathan Cazabonne, doctorant en mycologie forestière, chercheur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et président de Mycosphaera.
 Mycosphaera fait partie de la première cohorte d'organisations incubées par le Pôle d'innovation régénérative en Abitibi-Témiscamingue.

 Étaient présents du Centre mondial d'excellence des destinations en support à la région :
- Sylvain St-Amand, président du CED : animation de l'événement consacré au Pôle d'innovation régénérative en Abitibi-Témiscamingue.
- Dr Jamel Gamra, directeur du CED pour la Méditerranée, l'Afrique et le Moyen-Orient : présentation, dans le cadre du Forum scientifique, de l'expérimentation menée en Abitibi-Témiscamingue sur le modèle des capacités dynamiques.
- Lei Cheng, vice-président du CED et directeur pour la Chine : coordination de la production de la version anglaise du rapport du CED ***Agir pour la nature : Un panorama mondial d'approche novatrice de régénération territoriale***
- Dr Bertrand Dongmo Temgoua, directeur du CED pour l'Afrique centrale : édition des initiatives territoriales d'Abitibi-Témiscamingue et d'autres régions du monde présentées dans l'ouvrage ***Agir pour la nature.***

INTERVENTIONS ET PRÉSENTATIONS

Durant son séjour, la délégation régionale a fait entendre la voie de l'Abitibi-Témiscamingue lors de 2 forums de discussion et de 4 présentations.

FORUMS SCIENTIFIQUES - PANELS

- COMMENT PASSER DES GRANDES AMBITIONS MONDIALES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ À DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN ?
- GESTION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES

ZONE ACTION - PRÉSENTATIONS

- LE TERRITOIRE AU COEUR DE L'INNOVATION RÉGÉNÉRATIVE : MOBILISER LES SAVOIRS, PARTAGER LES RESPONSABILITÉS ET TRANSFORMER LES PRATIQUES
- PROJET LAC OSISKO : L'INNOVATION TERRITORIALE AU SERVICE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES COMMUNAUTÉS
- LE PÔLE D'INNOVATION RÉGÉNÉRATIVE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : UN MODÈLE DE RÉGION RESSOURCE POUR FAIRE PROGRESSER LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ
- MYCOSPHAERA, ORGANISATION DÉDIÉE À LA CONSERVATION ET À LA PROTECTION DES CHAMPIGNONS

FORUM SCIENTIFIQUE

COMMENT PASSER DES GRANDES AMBITIONS MONDIALES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ À DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN ?

24 OCTOBRE 2026

Panéliste lié à l'Abitibi-Témiscamingue :
Dr Jamel Gamra, Centre mondial d'excellence des destinations (CED)

CE QUE LE FORUM NOUS INVITE À RETENIR :

1. **Passer de la connaissance à l'action : un défi majeur pour la biodiversité :**
 Les interventions ont affirmé que les connaissances scientifiques sur la biodiversité sont aujourd'hui considérables. L'IPBES, notamment à travers son Nexus Assessment, met en évidence les interdépendances entre biodiversité, eau, alimentation, santé et changements climatiques. Parallèlement, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal établit 23 cibles ambitieuses à atteindre d'ici 2030.

2. **Décloisonner la gouvernance et intégrer les enjeux**
 Les intervenants ont souligné la nécessité de mieux intégrer les enjeux de biodiversité, de changements climatiques, d'eau, d'alimentation et de santé dans les politiques publiques et les mécanismes de décision. Bien que ces dimensions soient étroitement interreliées, elles demeurent souvent traitées séparément par les ministères, les organisations et les secteurs d'activité. L'approche Nexus appelle ainsi à une planification intégrée et à une meilleure cohérence des interventions, tant à l'échelle nationale que territoriale.

3. **Mobiliser les capacités dynamiques et l'intelligence collective :**
 Un des messages forts du Forum est que la transformation des territoires repose sur leur capacité à connecter les personnes, les connaissances, les ressources et les expertises. L'importance de développer des capacités dynamiques permettant aux acteurs de s'adapter aux changements, d'apprendre collectivement et de faire émerger de nouvelles réponses aux défis environnementaux est ressorti des propos du forum. Cette capacité repose notamment sur l'ouverture, la collaboration, l'expérimentation et la mobilisation des forces collectives pour transformer les connaissances en actions concrètes. La pertinence de cette approche a également trouvé un écho dans les conclusions de ce Forum scientifique de la COP17, où le modèle des capacités dynamiques territoriales a été cité comme un catalyseur potentiel entre les connaissances issues de l'IPBES Nexus Assessment et les actions nécessaires à l'atteinte des 23 cibles mondiales de biodiversité.



4. **Reconnaître les valeurs de la nature et imaginer des futurs souhaitables**
 Les échanges ont mis en évidence la pluralité des valeurs associées à la nature, qui dépassent sa seule valeur économique. En s'appuyant notamment sur le Nature Futures Framework, les intervenants ont évoqué les valeurs intrinsèques, qui reconnaissent la nature pour ce qu'elle est, les valeurs relationnelles, qui traduisent les liens culturels, sociaux et identitaires entre les communautés et leur territoire, ainsi que les valeurs instrumentales, liées aux contributions de la nature au bien-être humain et aux activités socioéconomiques. La reconnaissance de cette diversité de valeurs, conjuguée à la prise en compte des savoirs scientifiques, autochtones et locaux, permet de mieux comprendre les différentes façons dont les communautés perçoivent et vivent leur relation avec la nature. Les intervenants ont également insisté sur l'importance de créer des espaces participatifs et créatifs permettant aux communautés d'imaginer collectivement des futurs souhaitables, ancrés dans leurs réalités et leurs valeurs.

5. **Développer des partenariats structurants et multisectoriels**
 La mise en œuvre des approches Nexus ne peut reposer sur une seule organisation ou un seul secteur. Les partenariats entre les gouvernements, les entreprises, les communautés, les organismes et le milieu de la recherche permettent de réunir des ressources, des expertises et des intérêts complémentaires autour d'objectifs communs. Ces collaborations peuvent générer des bénéfices écologiques, sociaux et économiques.

6. **Mesurer les changements et documenter les retombées:**
 Les présentations ont fait ressortir l'importance de documenter les effets des initiatives et de développer des indicateurs pour mieux comprendre les changements générés. Les intervenants ont notamment abordé l'analyse des dépendances et des risques liés à la nature pour les entreprises, la traduction de certaines valeurs en indicateurs et la documentation des retombées économiques des investissements dans les solutions fondées sur la nature. La mesure des résultats permet ainsi de mieux orienter les décisions et de démontrer la valeur des interventions.

INTERVENTION DE JAMEL GAMRA :



L'intervention du Dr Jamel Gamra, du Centre mondial d'excellence des destinations, a permis d'introduire et d'approfondir le concept des capacités dynamiques comme levier de transformation des organisations et des territoires. Il a mis en lumière la nécessité de dépasser les approches traditionnelles, dans un contexte où les changements climatiques, les pressions sur les ressources et les défis environnementaux sont de plus en plus complexes et interconnectés. Il affirme que la véritable force d'un territoire ne réside pas uniquement dans les ressources qu'il possède, mais dans sa capacité collective à les mobiliser, à apprendre, à innover et à se transformer durablement.



Au cœur de son intervention se trouve le modèle des capacités dynamiques territoriales qui repose sur quatre dimensions complémentaires :

- la stratégie d'ouverture (OPENNESS), qui consiste à organiser les collaborations et à accéder aux connaissances et aux ressources externes;
- la veille stratégique (SENSE), qui permet de détecter et d'interpréter collectivement les changements et les occasions;
- la saisie des opportunités (SEIZE), qui transforme les idées et les connaissances en projets concrets;
- et la reconfiguration (RECONFIGURE), qui vise à adapter les ressources, les pratiques et les modes d'organisation pour soutenir la transformation.

L'originalité du modèle réside notamment dans l'introduction de la stratégie d'ouverture comme quatrième dimension, reconnaissant ainsi la collaboration organisée comme une véritable capacité stratégique.

D'abord validé scientifiquement dans le secteur manufacturier québécois, ce modèle a trouvé en Abitibi-Témiscamingue un terrain pionnier d'expérimentation territoriale. Pour illustrer cette approche, Jamel Gamra a présenté une expérience novatrice de codéveloppement menée dans la région, qui se distingue par la richesse de ses ressources, le dynamisme de ses institutions et, surtout, l'engagement et l'esprit d'innovation de ses leaders. Cette démarche a mobilisé 25 leaders régionaux issus des cinq MRC, réunis dans le cadre de 25 séances de codéveloppement de type Mastermind, autour d'un défi commun : renforcer l'attractivité territoriale de l'Abitibi-Témiscamingue. Inspirée des méthodes de codéveloppement professionnel, cette approche a permis aux participants de partager leurs expériences, de croiser leurs expertises, de confronter leurs perspectives et de coconstruire des solutions innovantes, adaptées aux réalités et aux priorités de leur territoire. Cette mobilisation collective a abouti à l'identification de 25 projets concrets, réalisables à court terme, touchant notamment les dimensions sociales, stratégiques, économiques, promotionnelles et d'innovation.



CE QUE CE FORUM APPORTE À LA RÉFLEXION DU PÔLE IR :

Enseignement du forum	Application pour le Pôle d'innovation régénérative
Passer de la connaissance à l'action. La mise en œuvre des objectifs mondiaux de biodiversité exige des capacités collectives d'action.	Positionner le Pôle comme un catalyseur de la transformation territoriale, capable de relier les connaissances, les acteurs, les ressources et les projets concrets.
Développer une stratégie d'ouverture (OPEN). Une collaboration organisée constitue une capacité stratégique de transformation.	Renforcer et structurer les collaborations entre les cinq MRC, les institutions, l'UQAT et le Cégep, les entreprises, les collectivités et les Premiers Peuples, dans le respect de leurs droits et de leurs savoirs.
Renforcer la veille stratégique collective (SENSE). Les territoires doivent pouvoir identifier les transformations, anticiper les défis et reconnaître les opportunités.	Développer des mécanismes de veille, de diagnostic et de prospective territoriale permettant d'éclairer les décisions collectives et d'orienter les initiatives régénératives.
Transformer les opportunités en actions (SEIZE). L'intelligence collective doit déboucher sur des projets concrets et adaptés aux réalités locales.	Capitaliser sur l'expérience des 25 leaders et des 25 projets identifiés pour renouveler les démarches de codéveloppement, de cocréation et de mise en œuvre de solutions territoriales.
Développer la capacité de reconfiguration (RECONFIGURE). Les territoires doivent faire évoluer leurs pratiques, leurs ressources et leurs modes d'organisation.	Accompagner les organisations et les collectivités dans l'évolution de leurs pratiques, de leurs partenariats et de leurs modes de gouvernance, au service de la régénération territoriale.
Développer durablement les capacités dynamiques territoriales. Au-delà des projets, une démarche collaborative peut renforcer la capacité collective à relever les défis futurs.	Faire du développement des CDT un objectif structurant du Pôle, en s'appuyant notamment sur des démarches de codéveloppement et d'apprentissage collectif inspirées de l'expérience Mastermind.
Mesurer l'évolution des capacités et les résultats des projets. La transformation doit s'accompagner de mécanismes de suivi et d'amélioration continue.	Développer des outils de diagnostic et de suivi des capacités dynamiques territoriales, ainsi que des indicateurs permettant d'évaluer les effets des initiatives sur la biodiversité, les communautés et le développement régional.
Faire rayonner les expériences innovantes. Les territoires peuvent devenir des laboratoires d'apprentissage et des sources d'inspiration pour d'autres régions.	Positionner l'Abitibi-Témiscamingue comme un territoire pilote d'innovation régénérative, documenter ses expériences et favoriser leur partage à l'échelle nationale et internationale.



FORUM SCIENTIFIQUE
GESTION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES

25 OCTOBRE 2026

Panéliste de l'Abitibi-Témiscamingue :
Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et président du Pôle d'innovation régénérative

CE QUE LE FORUM NOUS INVITE À RETENIR :

1. Mieux intégrer et faire circuler les connaissances
Les intervenants ont souligné l'importance de décloisonner les systèmes de connaissances et de favoriser le partage des données entre les institutions, les chercheurs, les communautés et les organisations. Malgré la quantité importante d'informations disponibles, celles-ci demeurent souvent dispersées. Leur accessibilité, leur harmonisation et leur utilisation sont essentielles pour soutenir les décisions et les actions en faveur de la biodiversité.

2. Reconnaître la contribution de la science citoyenne
La science citoyenne constitue une source importante de connaissances pour documenter les changements environnementaux, enrichir les données scientifiques et mobiliser les populations. Les initiatives présentées démontrent le potentiel de la participation des citoyens à la collecte d'informations sur la biodiversité. Pour assurer leur pérennité, ces démarches nécessitent toutefois du financement, de l'accompagnement et une reconnaissance de la contribution des participants.

3. Placer les réalités territoriales au cœur de la recherche
Les enjeux de biodiversité sont étroitement liés aux réalités locales, aux activités économiques et aux relations que les communautés entretiennent avec leur environnement. Les démarches de recherche doivent donc tenir compte des particularités des territoires et impliquer les acteurs concernés dès leur conception. Le croisement des expertises scientifiques, des savoirs autochtones, des connaissances locales et des expériences industrielles permet de mieux comprendre les enjeux et de développer des solutions adaptées.

4. Lever les obstacles à la participation
Plusieurs obstacles limitent la participation des citoyens, des communautés et des partenaires aux projets de recherche : le manque de ressources, de temps et de financement, les barrières linguistiques et culturelles ainsi que le manque de reconnaissance des contributions. Pour favoriser une collaboration réelle, les intervenants ont proposé de renforcer le dialogue, d'offrir un meilleur accompagnement et d'impliquer les différentes parties prenantes dès les premières étapes des projets.

5. Reconnaître les droits et l'autonomie des communautés autochtones
Les échanges ont rappelé que la participation des communautés autochtones doit dépasser la simple consultation. Elle doit reconnaître leurs droits, leur autonomie, leur autorité et leur rôle dans la gouvernance des territoires. Leurs savoirs et leur contribution à la conservation de la biodiversité doivent être considérés dès la conception des projets, dans le respect de leurs priorités et de leurs propres mécanismes de transmission des connaissances.

6. Assurer la souveraineté et la gouvernance des données
La gestion des données soulève des questions importantes concernant leur propriété, leur accès, leur utilisation et leur diffusion. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de respecter l'origine des connaissances, leur contexte culturel et territorial ainsi que les conditions établies par les communautés qui les partagent. Des mécanismes de gouvernance adaptés doivent permettre aux communautés de conserver un contrôle sur leurs informations et leurs savoirs.

7. Passer de la connaissance à l'action
Enfin, les intervenants ont rappelé que la production de connaissances doit contribuer à des changements concrets. Les résultats de la recherche doivent être intégrés aux décisions, aux politiques publiques et aux initiatives réalisées sur le terrain. Cela exige une meilleure collaboration entre les institutions, les chercheurs et les communautés, ainsi qu'une continuité dans les démarches pour assurer des retombées durables.



INTERVENTION DE VINCENT ROUSSON:



Les interventions de Vincent Rousson ont principalement porté sur l'importance de placer le territoire au cœur de la recherche, de reconnaître la complémentarité des différents savoirs et de renforcer la collaboration entre les acteurs qui contribuent à sa transformation.

Il a insisté sur la nécessité d'intégrer les réalités territoriales dès la conception des projets de recherche. Rappelant que l'identité régionale fait partie de l'ADN de l'UQAT, il a souligné que la recherche doit s'appuyer sur le croisement des connaissances scientifiques, des savoirs et droits autochtones, des expériences des communautés, des observations locales et municipales et de l'expertise des différents secteurs industriels. Leur mise en commun permet d'enrichir les réflexions, de mieux définir les priorités de recherche et de faire évoluer les compétences et les approches nécessaires pour répondre aux enjeux territoriaux.

Pour illustrer cette approche, il a pris l'exemple de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue. Au-delà de vérifier l'efficacité d'une technologie de traitement de l'eau ou de restauration minière, une approche territoriale doit considérer les effets sur l'ensemble du bassin versant, la qualité de l'eau, la connectivité des habitats et l'utilisation du territoire. Il a également soulevé le décalage entre les risques vécus localement et une gouvernance minière souvent exercée à l'échelle internationale.

Il a rappelé que les universités ont un rôle important à jouer pour créer des liens entre les différents systèmes de connaissances, tout en préservant leur indépendance scientifique. Leur responsabilité doit s'exercer tout au long du processus, de la conception de la recherche au suivi des résultats. Il a également évoqué les collaborations de l'UQAT avec les communautés autochtones, notamment Algonquines, cris et Inuites.

Faisant référence au Pôle d'innovation régénérative en Abitibi-Témiscamingue, il a souligné que la réussite des projets régénératifs repose sur la cocréation et le croisement des expertises scientifiques, des savoirs autochtones, des connaissances locales et communautaires ainsi que des connaissances industrielles.

Il a également mis en lumière l'importance de la cocréation et de la triangulation des connaissances pour approfondir la compréhension des enjeux et valider les constats. À titre d'exemple, il a évoqué une collaboration avec des partenaires autochtones au cours de laquelle un concept devait être reformulé dans leur langue afin que tous partagent la même compréhension. Cette démarche de coconstruction, qui a nécessité du temps, a permis de favoriser une compréhension mutuelle, d'établir un climat de respect et de renforcer la collaboration.

Par ailleurs, il a souligné l'importance des mécanismes de financement de la recherche au Québec qui permettent d'intégrer des acteurs non universitaires aux démarches scientifiques, notamment des citoyens, des partenaires autochtones et des organisations du milieu. Ces mécanismes favorisent une recherche plus participative et collaborative, dans laquelle les connaissances scientifiques s'enrichissent des savoirs locaux, des expériences citoyennes et des perspectives des Premiers Peuples.

Enfin, il a rappelé que les universités contribuent au développement territorial non seulement par la recherche et la formation, mais aussi en mobilisant leurs expertises, leurs infrastructures et leurs ressources au bénéfice des initiatives régionales. La connaissance doit ultimement permettre de mobiliser les acteurs et de générer des changements concrets sur le territoire.







Enseignement du forum	Application au Pôle d'innovation régénérative
Mieux intégrer et faire circuler les connaissances.	Jouer un rôle de rassembleur et d'intermédiaire entre les acteurs du territoire afin de faire circuler les connaissances, de connecter les expertises et de rendre les apprentissages accessibles.
Reconnaître la contribution de la science citoyenne.	Favoriser la participation citoyenne aux projets d'innovation régénérative et reconnaître les communautés comme des contributrices à part entière dans la compréhension et la transformation de leur territoire.
Placer les réalités territoriales au cœur de la recherche.	Concevoir des projets à partir des besoins et des particularités de l'Abitibi-Témiscamingue, en mobilisant les expertises de l'UQAT, des Premiers Peuples, des entreprises, des organismes et des collectivités.
Les valeurs écologiques, culturelles, relationnelles et intrinsèques de la nature doivent être reconnues.	Adopter une approche qui considère les liens culturels, sociaux et écologiques qui unissent les communautés à leur territoire, ainsi que la valeur propre du vivant.
Reconnaître les droits et l'autonomie des communautés autochtones.	Développer des collaborations respectueuses avec les Premiers Peuples, fondées sur le dialogue, la reconnaissance de leurs priorités et leur participation à la conception et à la gouvernance des initiatives.
Assurer la souveraineté et la gouvernance des données.	Intégrer des principes de gouvernance responsable des connaissances dans les projets du Pôle, notamment pour la documentation, la cartographie et le partage des initiatives régénératives du territoire.
Passer de la connaissance à l'action.	Accompagner des solutions-projets, soutenir leur expérimentation et leur adaptation, documenter leurs résultats et favoriser leur transfert afin de générer des retombées mesurables pour le territoire.



ZONE D'ACTION
JOURNÉE QUÉBEC

26 OCTOBRE 2026

LE TERRITOIRE AU CŒUR DE L'INNOVATION RÉGÉNÉRATIVE : MOBILISER LES SAVOIRS, PARTAGER LES RESPONSABILITÉS ET TRANSFORMER LES PRATIQUES

Conférencier de l'Abitibi-Témiscamingue :
Vincent Rousson
Recteur
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Président
PÔLE D'INNOVATION RÉGÉNÉRATIVE

Le territoire au cœur de l'innovation régénérative : mobiliser les savoirs, partager les responsabilités et transformer les pratiques

Dans sa présentation, Vincent Rousson, recteur de l'UQAT et président du Pôle d'innovation régénérative en Abitibi-Témiscamingue, a insisté sur la nécessité de placer le territoire et ses communautés au cœur des démarches de régénération. Selon lui, une régénération crédible doit reposer sur cinq éléments fondamentaux : l'expertise autochtone, la science, les partenariats durables, une utilisation responsable des ressources et la désirabilité sociale des projets.

Il a particulièrement souligné que les Premières Nations et les Inuits doivent être impliqués dès la conception des projets, et non simplement consultés en cours de route. Le principe « Ne parlez pas de nous sans nous » doit guider les démarches de collaboration. Leurs connaissances, leurs visions du territoire et leur expertise doivent contribuer directement aux décisions.

Il a également fait la distinction entre être partenaire d'un projet et en partager réellement la responsabilité. Pour lui, la réussite de la régénération passe par la cocréation, la coconstruction et la coresponsabilité. Cela suppose de créer des espaces de dialogue où les acteurs peuvent exprimer leurs préoccupations, confronter leurs points de vue et travailler ensemble vers un objectif collectif, malgré leurs différences de pouvoir et d'influence.

À ce sujet, il a présenté l'exemple de la mine Canadian Malartic. Alors que le projet avait profondément divisé la population, un travail réunissant la municipalité, la compagnie minière et les citoyens a permis de développer un guide de cohabitation. Cette démarche a amené l'entreprise à reconnaître ses responsabilités et à prévoir des mesures de compensation pour les citoyens touchés par les nuisances. Cet exemple illustre le passage de l'acceptabilité sociale à la désirabilité sociale : il ne suffit pas qu'un projet soit toléré, il faut qu'il apporte une valeur reconnue par la communauté.

Vincent Rousson a aussi rappelé l'importance de la science et des données probantes pour éclairer les décisions. L'université doit contribuer à documenter les enjeux, à vérifier les perceptions et à rendre les connaissances accessibles aux communautés, sans parler à leur place ni prendre position pour les différents acteurs.

Il a notamment abordé les défis liés à l'exploitation des ressources naturelles, à la restauration des sites miniers, à la biodiversité et aux impacts environnementaux et sociaux. Il a invité les acteurs à repenser leurs façons





de faire, notamment en privilégiant le recyclage et la réutilisation des ressources déjà exploitées plutôt que l'ouverture systématique de nouveaux sites. Il a également évoqué le potentiel de collaboration avec les communautés inuites pour développer des approches de restauration adaptées à leurs territoires.
Enfin, il a insisté sur le potentiel de l'Abitibi-Témiscamingue, qui possède une expertise territoriale pouvant bénéficier à d'autres régions du Québec. Le Pôle d'innovation régénérative est appelé à contribuer à ce rayonnement en réunissant les connaissances scientifiques, les savoirs autochtones, les expertises industrielles et les connaissances locales pour faire émerger des solutions concrètes.

Les principaux messages à retenir :

1. Partir du territoire : les solutions doivent être adaptées aux réalités et aux besoins des communautés.
2. Reconnaître la diversité des savoirs : la science, les connaissances locales et les savoirs autochtones doivent se compléter.
3. Passer du partenariat à la coresponsabilité : les acteurs doivent partager les responsabilités et les engagements à long terme.
4. Viser la désirabilité sociale : les projets doivent générer une valeur réelle et reconnue par les communautés.
5. Repenser l'utilisation des ressources : privilégier la réutilisation, le recyclage et la restauration des milieux.
6. Faire rayonner les solutions territoriales : les expériences développées en Abitibi-Témiscamingue peuvent inspirer d'autres régions.



En conclusion, la conférence de Vincent Rousson met de l'avant une approche de la régénération fondée sur la collaboration, la reconnaissance des savoirs et la responsabilité collective. Le territoire n'est pas simplement un endroit où l'on vient réaliser des projets. Il doit être un acteur central dans leur définition, leur conception, leur réalisation et leur évolution :

1. Partir du territoire : comprendre ses enjeux, ses particularités, ses ressources naturelles, ses communautés et ses réalités avant de définir un projet.
2. Impliquer les acteurs dès le départ : faire participer les citoyens, les Premières Nations, les chercheurs, les entreprises et les organisations à la réflexion et à la conception des projets.
3. Faire évoluer les projets avec le territoire : adapter les solutions en fonction des connaissances acquises, des préoccupations exprimées et des résultats observés.

C'est précisément l'approche de cocréation, de coconstruction et de coresponsabilité que Vincent Rousson souhaite voir portée par le Pôle d'innovation régénérative.



ZONE D'ACTION
JOURNÉE QUÉBEC

26 OCTOBRE 2026

PROJET LAC OSISKO : L'INNOVATION TERRITORIALE AU SERVICE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES COMMUNAUTÉS

Conférencières de l'Abitibi-Témiscamingue :
Anick Lavoie, présidente
Geneviève Aubry, directrice générale
COLLECTIF TERRITOIRE

La conférence présente la démarche du Collectif Territoire autour du projet de réhabilitation et de mise en valeur du lac Osisko, à Rouyn-Noranda. Lancée en 2018, cette initiative rassemble une soixantaine de partenaires issus des milieux municipal, universitaire, industriel, culturel, environnemental et citoyen.

Situé au cœur de Rouyn-Noranda, sur le territoire ancestral des Anicinabek, le lac Osisko occupe une place importante dans l'histoire et l'identité de la communauté. Malgré sa valeur écologique et sociale, il subit différentes formes de contamination liées aux activités industrielles, aux eaux de ruissellement urbain et aux contaminants émergents. Pour le Collectif, sa réhabilitation représente un défi qui dépasse les seules interventions environnementales et nécessite une mobilisation collective autour d'une vision commune du territoire.

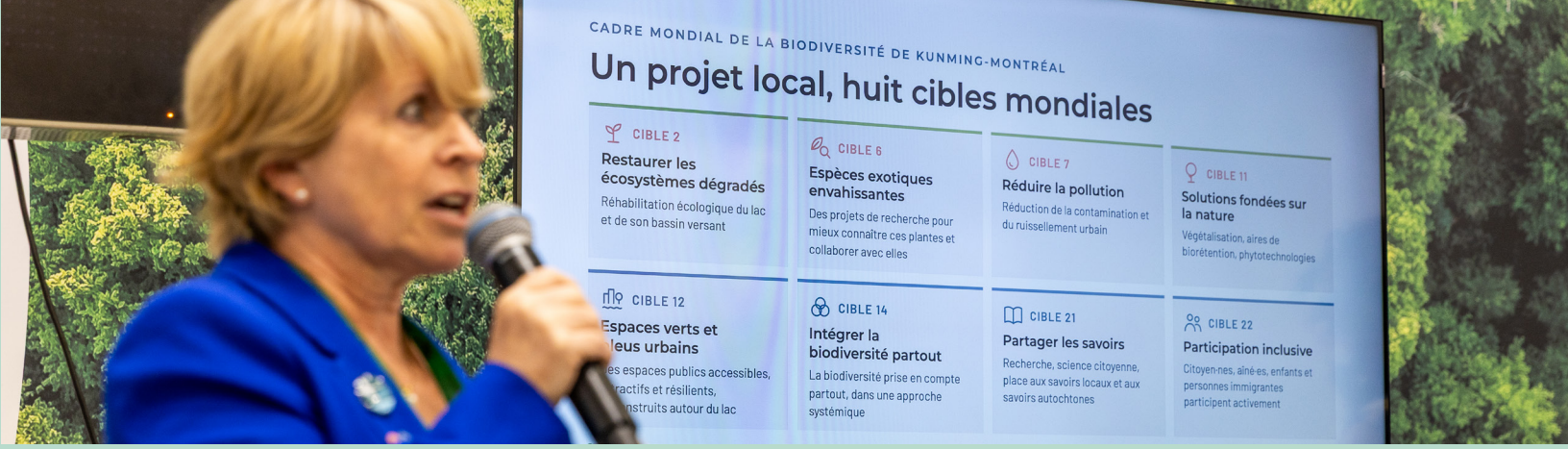
Le Collectif Territoire agit comme un intermédiaire entre les différents secteurs et cherche à faire converger les expertises scientifiques, industrielles, artistiques, citoyennes et autochtones. Sa démarche repose sur la conviction que l'amour du lieu constitue un moteur essentiel de l'action collective. Plutôt que de réunir les acteurs uniquement autour des problèmes, le Collectif privilégie la recherche de points de convergence et la construction d'un avenir désirable. L'idée est de commencer par les sujets qui suscitent un enthousiasme partagé afin de créer des liens de confiance avant d'aborder les enjeux plus difficiles et les divergences.

La démarche commence par une connaissance approfondie du territoire, de son histoire, de ses écosystèmes et de ses usages. Elle s'appuie sur des portraits, des diagnostics, des échantillonnages, des travaux de recherche et des recherches historiques dans les archives. Le Collectif a également rencontré des aînés pionniers et autochtones afin de mieux comprendre l'évolution de la relation entre la population et le lac, les conflits d'usage et les aspirations des citoyens.

Cette connaissance sert ensuite à construire une vision commune du futur souhaité. Les conférencières expliquent qu'il est parfois plus mobilisateur de demander aux citoyens ce qu'ils souhaitent pour leur territoire plutôt que de concentrer les discussions uniquement sur les problèmes. Des consultations auprès de centaines d'enfants ont notamment permis d'imaginer le lac en 2056, à travers des maquettes et des prototypes. Cet exercice de prospective amène les participants à réfléchir aux décisions à prendre aujourd'hui pour concrétiser un avenir souhaitable pour les générations futures.

L'expérimentation constitue également un élément central de la démarche. Les projets pilotes permettent de tester des solutions, d'accepter le droit à l'erreur et de tirer des apprentissages avant de déployer des interventions à plus grande échelle. Le Collectif a notamment développé un laboratoire d'espaces publics pour redonner vie à des lieux délaissés grâce à la créativité et à la contribution d'artistes. Sur le plan environnemental, des îlots flottants végétalisés sont expérimentés pour évaluer le potentiel des phytotechnologies et la capacité des plantes à filtrer certaines substances. Des travaux de recherche menés avec l'UQAT portent également sur des plantes envahissantes, dont le myriophylle, qui présente une capacité intéressante d'accumulation des métaux lourds.





La participation citoyenne est favorisée par des activités accessibles, gratuites ou à contribution volontaire, ainsi que par des mesures facilitant la présence des familles. Les activités artistiques, éducatives et environnementales contribuent à renforcer le lien entre la population et le lac. Des corvées de nettoyage ont permis de récupérer plus de six tonnes de déchets, dont une partie est réutilisée dans des œuvres de land art. La célébration artistique des Noces d'eau, organisée dans le cadre du centenaire de Rouyn-Noranda, a également symbolisé le lien entre le lac et la communauté. Ces initiatives participent à transformer le récit collectif associé au lac, en faisant évoluer son image d'un milieu contaminé vers celle d'un lieu porteur de fierté, d'attachement et de possibilités de régénération.

La collaboration entre des acteurs qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble constitue l'un des acquis importants de la démarche. Le groupe de travail en environnement réunit notamment des chercheurs, des représentants de l'industrie et des organismes environnementaux autour de projets concrets. Les conférencières soulignent que ces échanges permettent de développer un climat de confiance qui dépasse les rencontres et facilite les collaborations sur d'autres enjeux territoriaux.

L'engagement des partenaires doit aller au-delà du financement. Le Collectif travaille notamment avec quatre entreprises industrielles partenaires et souhaite que leur contribution se traduise par une implication réelle de leurs employés, de leurs compétences et de leurs équipements. La mise à disposition de machinerie, la participation aux corvées de nettoyage et la contribution aux travaux du groupe en environnement sont autant de façons de prendre part à la démarche. Pour les conférencières, il importe d'engager les personnes et leur volonté d'agir, et pas uniquement les budgets.

Malgré les avancées, la réhabilitation du lac demeure un processus de longue durée. Les initiatives citoyennes et les projets de sensibilisation ne peuvent remplacer les interventions structurelles nécessaires pour réduire la contamination à la source. Le Collectif dispose principalement d'un pouvoir d'influence et doit amener ses partenaires à transformer leurs propres pratiques, notamment en matière d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau.

Les conférencières soulignent également les difficultés liées au financement des démarches territoriales. Les programmes de subvention soutiennent plus facilement de nouveaux projets que la continuité d'une initiative existante. Or, le travail d'intermédiation, de mobilisation et de création de liens entre les partenaires demande du temps et demeure difficile à financer, malgré son importance dans la réussite de la démarche. La mesure des résultats représente un autre défi, puisque des dimensions essentielles, comme la confiance, la qualité des relations et la transformation du rapport au territoire sont difficiles à quantifier.

Pour assurer la continuité de la mobilisation, le Collectif a élaboré une charte de partenariat à l'horizon 2030, signée par des partenaires municipaux, universitaires, scientifiques et environnementaux. Elle repose sur quatre axes : la préservation et la guérison du lac, la gouvernance, l'engagement et la mobilisation collective, ainsi que l'aménagement, l'art, la recherche et l'innovation. Une évaluation participative permettra d'en mesurer les effets sur la collaboration et la responsabilisation des partenaires.





ZONE D'ACTION

26 OCTOBRE 2026

LE PÔLE D'INNOVATION RÉGÉNÉRATIVE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : UNE RÉGION RESSOURCE COMME MODÈLE POUR FAIRE AVANCER LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ

LANCEMENT DE L'ÉDITION ANGLAISE DE L'OUVRAGE DU CED: Agir pour la nature : Un panorama mondial d'approche novatrice de régénération territoriale 33 initiatives régénératives, 4 études de cas

Lancée dans le cadre de la COP17, cette publication est née d'une initiative du Centre mondial d'excellence des destinations (CED) en collaboration avec le Pôle d'innovation régénérative de l'Abitibi-Témiscamingue. À l'origine de cette démarche, une volonté de faire rayonner les initiatives territoriales et de mettre en lumière les différentes façons dont les communautés, les organisations et les territoires contribuent à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité.

L'idée a pris forme autour des objectifs de participation du Pôle d'innovation régénérative à la COP17. Elle s'est concrétisée par un appel à contributions lancé auprès du réseau international du CED, qui rassemble une soixantaine d'experts et de partenaires à travers le monde. La réponse a permis de réunir 27 experts issus de 16 pays, qui ont soumis 33 fiches synthèses présentant des initiatives mises en œuvre dans leurs territoires respectifs. À ces contributions se sont ajoutées quatre études de cas portant sur des expériences réalisées au Canada, en Chine, en Colombie et en Tunisie, élaborées selon le modèle de celle du Pôle d'innovation régénérative en Abitibi-Témiscamingue.

La diversité des initiatives présentées dans cet ouvrage témoigne de la richesse des approches territoriales et de leur adaptation aux réalités locales. Le projet du lac Osisko, porté par Collectif Territoire en partenariat avec la Ville de Rouyn-Noranda, ouvre le recueil et constitue la première initiative présentée. Qu'il s'agisse d'une région minière au Québec, d'une ville d'Amérique latine ou d'une communauté d'Afrique centrale, les contextes, les défis et les moyens d'action diffèrent, mais les ambitions convergent : faire du territoire un acteur de la régénération et de la préservation de la biodiversité.

La couverture de l'ouvrage met en lumière la sculpture Enfant Lumière de Karine Berthiaume, repère emblématique du lac Osisko, à Rouyn-Noranda. À travers cette œuvre, l'artiste nous invite à suspendre le temps, à revisiter notre statut d'humain et à repenser notre place au sein du monde naturel.

Au-delà de la publication elle-même, ce projet illustre la capacité d'une initiative issue de l'Abitibi-Témiscamingue à mobiliser un réseau international autour d'une ambition commune. Il constitue également un premier jalon pour favoriser les échanges de connaissances, le partage d'expériences et le développement de nouvelles collaborations entre les territoires pour le Pôle d'innovation régénérative à l'échelle mondiale.







Le lancement s'est poursuivi par la présentation vidéo de quatre initiatives issues des contributions reçues, provenant du Canada, du Cameroun, de la Chine et de l'Algérie, donc le projet du lac Osisko de Collectif Territoire. Ces exemples ont permis d'illustrer concrètement la diversité des expériences et des solutions territoriales mises de l'avant dans cette publication internationale.

L'événement, animé par Sylvain St-Armand, président du Centre mondial d'excellence des destinations, a rassemblé des partenaires, des experts et des représentants d'organisations de plusieurs pays, notamment du Canada, de la Chine, de la Colombie et de pays africains.

Le lancement de l'ouvrage a été précédé par la présentation du territoire témoin l'Abitibi-Témiscamingue comme un lieu d'expérimentation et d'innovation régénérative.

Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et président du Pôle, a d'abord présenté les particularités d'une région ressource dont le développement repose sur l'exploitation minière, forestière et agricole, rappelant qu'une région ressource peut aussi devenir un terrain d'expérimentation pour démontrer que développement économique, protection de la biodiversité et bien-être des communautés peuvent progresser ensemble.

Guillaume Travert, directeur du développement et de l'innovation chez Tourisme Abitibi-Témiscamingue, partenaire du Pôle IR, a ensuite retracé les origines du projet, qui remontent à la participation d'une délégation régionale à la COP15, en 2022, à Montréal. La découverte du Cadre mondial de la biodiversité a fait émerger l'idée de développer un tourisme qui contribue activement à la régénération du territoire. Le Pôle en tourisme régénératif a officiellement été annoncé à la COP16, à Cali, en 2024, où une entente de partenariat entre Cali et le CED a également permis d'amorcer un rapprochement entre les deux territoires.

Martin Lessard, directeur général du MT Lab, et partenaire en innovation du Pôle IR, a expliqué l'évolution du projet vers un Pôle d'innovation régénérative. Cette transformation repose sur le constat que la régénération d'un territoire ressource ne peut relever du seul secteur touristique, puisqu'elle concerne également les mines, la forêt, l'agriculture, l'eau, la culture et les communautés. Il a souligné l'importance de faire du Pôle une organisation ancrée dans son milieu, dotée de sa propre gouvernance et de sa direction, afin que le territoire puisse prendre en charge son développement et la poursuite de ses ambitions. Il a mis en lumière l'ambition du Pôle : faire de l'Abitibi-Témiscamingue un laboratoire vivant d'innovation régénérative territoriale, capable de mobiliser les connaissances, les acteurs et les initiatives locales pour contribuer concrètement aux objectifs mondiaux de biodiversité, tout en développant des collaborations avec d'autres territoires à l'échelle internationale.

Enfin, France Lemire, directrice générale du Pôle IR, a présenté la démarche de mobilisation internationale réalisée en vue de la COP17.

Cette publication constitue une première étape importante pour le Pôle d'innovation régénérative dans la création d'un réseau international de territoires qui souhaitent partager leurs expériences, leurs connaissances et leurs solutions en matière d'innovation régénérative.

ZONE D'ACTION
JOURNÉE QUÉBEC

26 OCTOBRE 2026

MYCOSPHAERA
ORGANISATION DÉDIÉE À LA CONSERVATION ET À LA PROTECTION DES CHAMPIGNONS

Organisme incubé dans la 1re cohorte d'accompagnement de solutions innovantes du Pôle d'innovation régénérative, à travers le Programme Emprunte+ du MTLAB :
Jonathan Cazabonne
Chercheur et professeur
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Président et co-fondateur
MYCOSPHAERA
Mathias Rocheleau-Duplain
Directeur général et co-fondateur
MYCOSPHAERA



La conférence « Démocratiser la génomique pour la conservation de la fonge », présentée en collaboration avec Cátia Canteiro, de Plantlife International, a permis de faire connaître la stratégie mondiale pour la conservation des champignons, de dresser un portrait de la situation de la fonge au Québec et de mettre en lumière les efforts d'inventaire déployés sur le territoire.

Les intervenants ont également présenté un projet de séquençage génomique réalisé en partenariat avec Biopterre et financé par Génome Québec. Cette initiative vise à démocratiser l'accès aux outils de la génomique et à les rendre accessibles aux acteurs de la conservation afin de mieux documenter, connaître et protéger la diversité fongique.



AT, PARTIE PRENANTE DE LA DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

Au-delà de notre participation aux conférences et aux événements, cette proximité avec les acteurs québécois nous a offert de précieuses occasions de rencontres, de partage d'expertises et de maillage. Elle nous a permis de mieux comprendre les initiatives en cours au Québec, de faire connaître les démarches portées en Abitibi-Témiscamingue et d'identifier des occasions de collaboration.

La forte représentation de l'Abitibi-Témiscamingue au sein de la délégation québécoise a été remarquée par les membres de celle-ci. Cette mobilisation régionale a témoigné de la volonté et de la capacité de notre territoire à unir ses forces et ses expertises, à faire entendre sa voix sur les scènes québécoise, canadienne et internationale et à contribuer activement aux réflexions et aux initiatives en faveur de la biodiversité et de la régénération des territoires.

La délégation québécoise réunissait des représentants de plusieurs ministères, organismes gouvernementaux, institutions universitaires, organisations environnementales, entreprises et réseaux de recherche.

Abitibi-Témiscamingue et réseau du CED
- Pôle d'innovation régénérative
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- Collectif Territoire
- MT LAB
- Centre mondial d'excellence des destinations (CED)

Organisations gouvernementales et institutionnelles
- Gouvernement du Québec
- Gouvernement du Canada
- Québec jeunesse monde (QJM), anciennement LOJIQ
- Conservation de la nature Canada (CNC)
- Biodiversité Québec

Organisations environnementales, scientifiques et de conservation
- Ateliers pour la biodiversité
- Centre de recherche en aménagement et développement (CRABE), Université du Québec en Outaouais
- Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ), Université McGill
- Conseil des Innus d'Ekuanitshit
- GEO BON, Université McGill
- Mycosphaera
- Nature-Action Québec
- Région biosphère de Charlevoix
- Réseau national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
- Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)
- GYBN / GYBN Québec

Organisations économiques, financières et sectorielles
- Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
- Finance Montréal
- Desjardins
- Équiterre / Alliance SaluTERRE
- Union des producteurs agricoles (UPA)

Autres organisations et réseaux de recherche
- - Université de Sherbrooke
- - University of British Columbia (UBC)
- - nDev



Rencontre entre les membres des délégations québécoise et canadienne et les représentants du Canada, dont la ministre de l'Environnement, Julie Dabrusin, responsables des négociations dans le cadre de la COP17.



Membres de la délégation québécoise réunis à l'occasion de la Journée Québec, dans la Zone d'action de la COP17.



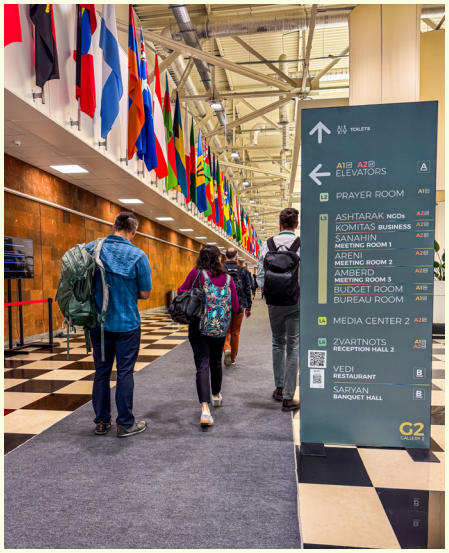
Rencontre avec Steven Gilbeaut et Chef Piétacho lors de la Soirée Québec.



DES IDÉES QUI SE CONNECTENT, DES PONTS QUI SE CONSTRUISENT! DES COLLABORATIONS QUI PRENNENT FORME!

La COP17 a aussi été une occasion privilégiée d'échanger avec des acteurs internationaux qui travaillent sur des enjeux similaires. Des rencontres avec des représentants de Cali, du Brésil, de la Chine et du Cameron ont notamment permis d'explorer des perspectives de dialogue et de collaboration, de partager des expériences et d'apprendre d'autres territoires qui cherchent, eux aussi, à concilier développement et régénération des milieux naturels et humains.











Institut de régénération territoriale de l'Abitibi-Témiscamingue,
opérant sous le nom de Pôle d'innovation régénérative



Pôle d'innovation régénérative

Pour contacter le Pôle d'innovation régénérative :
France Lemire, directrice générale
francelemire@poleir.ca | T 819 763-2128
www.poleir.ca

Au plaisir de réfléchir, d'innover et de bâtir ensemble !

Abitibi Témiscamingue · MT LAB · Ville de Rouyn-Noranda · AGNICO EAGLE · eldorado gold Québec · UQAT Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue · CED